

CONFÉDÉRATION

Bien qu'il existe plusieurs dates marquantes dans l'histoire du Canada, la plus importante est celle du 1^{er} juillet 1867.

Le Bas-Canada (Québec), le Haut-Canada (Ontario), la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick se sont unis pour former la Confédération. A la suite d'une série de conférences, les délégués coloniaux ont présenté un projet de constitution fédérale auquel, à quelques modifications près, le gouvernement britannique a donné force de loi. Le Premier ministre John A. Macdonald (créé chevalier en 1867) donna à la nouvelle nation son orientation initiale. On appelle "Pères de la Confédération", les hommes qui ont participé à l'élaboration de la constitution.

A même les territoires achetés de la Baie d'Hudson en 1870, le Parlement tailla le Manitoba la même année et la Saskatchewan et l'Alberta en 1905. La Colombie-Britannique adhéra à la Confédération en 1871, l'Île-du-Prince-Édouard en 1873, et Terre-Neuve en 1949.

Les deux Territoires du Canada, administrés par un Commissaire nommé par le gouvernement fédéral, n'ont pas le statut de province. Le Commissaire est secondé au Yukon par un conseil élu et, dans les Territoires du Nord-Ouest, par un conseil partiellement élu. Dans les deux cas, le Commissaire assisté du conseil possède des pouvoirs considérables touchant l'administration des affaires locales.

Constitution

Le document de base de la Constitution du Canada est l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de